

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

**La différence entre possible et impossible :
c'est la détermination !**

Le Comité Social Territorial (ou CST, fusion des actuels CT et CHSCT) aborde toutes les questions liées à l'organisation du travail, les restructurations de services, les congés, les primes, les formations, ainsi que les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité...

Des sujets importants où l'avis consultatif des représentant.es du personnel est demandé, pour tou.tes les agent.es titulaires et contractuel.les de la Métropole.



Depuis 2018...

Passage imposé aux 1607H, mutualisations puis réorganisations des pôles, crise COVID et conditions de travail des agent.es, lignes directrices de gestion (LDG, critères CAP), télétravail, RIFSEEP, plans de formation, accompagnement individuel des collègues (arrêts de travail, maladies, recours, ruptures conventionnelles), plan de prévention des risques professionnels...

...Tous ces sujets et bien d'autres ont été abordés ces 4 dernières années dans les instances paritaires, mais aussi dans les réunions de travail ou auprès des services RH.

À chaque fois, SUD a défendu l'intérêt de l'ensemble des agent.es, leurs conditions de travail et le Service Public, dans le respect de ses engagements et de ses valeurs :

indépendance, intégrité, solidaires, unitaires et démocratiques.

Le 8 décembre, voter SUD c'est continuer à défendre :

- l'intérêt de tout.es les agent.es par des représentant.es déterminé.es qui ne sont pas des « permanent.es » syndicaux et veulent pouvoir allier leur travail quotidien et les mandats que vous leur confiez
- le Service Public contre toute forme de démantèlement des services : externalisation, délégation de service public, réorganisations incessantes et descendantes, autoritaires ou sans concertation des agent.es
- l'amélioration des conditions de travail : temps partiels choisis, prise en compte des situations individuelles, lutte contre les discriminations, les violences managériales et la souffrance au travail, charge de travail ou, à l'inverse, mise au placard de certains collègues, respect des règles de sécurité et d'hygiène
- le statut et la titularisation de nos collègues précaires (vacataires, CDD, CDI) qui ne bénéficient pas des mêmes droits et garanties
- l'augmentation de la rémunération, un RIFSEEP plus égalitaire entre filières et catégories, plus transparent, une réelle égalité salariale femmes/hommes et l'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant
- une vraie politique d'avancements et de promotions qui permettent un déroulement de carrière linéaire pour tou.te.s
- un accès à la formation professionnelle pour toutes et tous quel que soit le statut, sans restrictions financières, ni formatage... Pouvoir partir en formation plus souvent et plus librement
- un dialogue social sincère et transparent : pas de clientélisme ni de compromission, pas de petits arrangements avec l'administration et les élu.es sur le dos des agent.es.



CECI N'EST PAS LE BULLETIN DE VOTE



WWW.SUDCT34.COM

Sud Syndicat de lutte
et de transformation sociale